

1981 - 1989 : Les débuts

Les statuts du Groupement des Industriels de la Broye, datés du 3 avril 1981 et signés par les neuf membres fondateurs, à savoir MM. Bernard Bula, Jacques Diebold, Claude Morandi, Michel Desmeules, Maurice Gasser, Edgar Rouge, Michel Grobet, Bernard Leimgruber et Jacques Seynave, sont la concrétisation de contacts informels entre industriels de la Broye vaudoise et fribourgeoise qui dataient de plusieurs années déjà. Il est intéressant de noter que, contrairement à de nombreux organismes qui fonctionnent selon le principe que l'organe crée la fonction, le GIB s'est en quelque sorte imposé comme une nécessité. Les statuts, qui se résument en cinq articles et une seule page, démontrent que le but n'était pas de créer une structure lourde et administrative, mais un cadre peu institutionnalisé qui privilégie l'action aux procédures. Le secrétariat du groupement a été confié au Centre Patronal.

Une première réunion constitutive s'était tenue le 6 février 1981, à l'Hôtel de la Couronne à Lucens. Elle réunissait quinze personnes, mais enregistrait déjà vingt adhésions sur 107 entreprises ayant répondu à l'enquête préalable. Elle constatait que les industriels de la Broye employaient 3'000 personnes dont 2'500 à l'exploitation et se plaignaient déjà du manque de personnel qualifié. En effet, à cette époque, 140 places de travail étaient offertes particulièrement à des mécaniciens. La discussion a tourné aussi autour d'une politique fiscale peu favorable aux entreprises, des problèmes d'approvisionnement et de coût de l'énergie et des insuffisances du réseau routier.

Une des premières initiatives du GIB a été la mise sur pied de l'enquête sur les conditions de travail que nous connaissons encore aujourd'hui. Sa première édition est sortie le 10 novembre 1981 et constatait la «très grande retenue dans la fixation d'une compensation des salaires au début de l'an prochain». Un certain nombre de chiffres peuvent nous intéresser aujourd'hui. Ainsi, les salaires en Suisse entre 1939 et 1981 ont en moyenne été multipliés par onze; entre 1966 et 1981, ils ont progressé de 173%. La remarque que nous évoquons n'a pas empêché les salaires dans la Broye d'augmenter, selon les entreprises, entre 5% et 9% par année, ce qui rejoint certaines constatations de ces dernières années, lorsque nous comparons la progression des salaires aux intentions manifestées douze mois auparavant.

La première Assemblée de Printemps s'est déroulée le 5 mars 1981, au Château de Lucens, en présence des conseillers d'Etat Marcel Blanc et Edouard Debétaz. Elle était aussi le départ d'une manifestation qui allait perdurer puisque, aujourd'hui encore, traditionnellement, l'Assemblée de Printemps est la rencontre annuelle des membres du GIB avec les autorités politiques.

Dès 1982, le Conseil du GIB empoigne des problèmes concrets, tels que la question de la formation de personnel qualifié, la prohibition du débauchage de travailleurs entre membres, s'intéresse au rapport entre l'agriculture et l'industrie en y consacrant un séminaire et renforce ses contacts avec les communes.

En 1983, le Conseil du GIB désire passer à la vitesse supérieure en s'intéressant au plan directeur cantonal vaudois ainsi qu'au plan de relance du Conseil d'Etat. Il le trouve trop timide, en discute avec M. Delamuraz et réunit les députés de la Broye.

Dès lors, les contacts étroits avec les autorités politiques vaudoises et fribourgeoises ainsi qu'avec l'EPFL deviendront une priorité compte tenu de l'importance des dossiers traités. Pour être plus efficace, le Conseil décide de se réunir une fois par mois, tous les premiers mercredis, de 11h à 13h30.

L'année 1984 voit un nouvel élargissement des activités du GIB. Le Conseil rencontre la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et fait la connaissance de M. Raymond Junod, nouveau chef du Département AIC du canton de Vaud.

Un nouveau moyen d'action est présenté lors d'une conférence de presse. On y annonce que les industriels de la Broye s'adresseront aux Broyards par l'intermédiaire des journaux régionaux. Les sujets à traiter sont nombreux et ont toujours trait à l'état des communications routières et ferroviaires, à la limitation de vitesse sur la route de la Broye, problème qui n'a toujours pas trouvé de solution, à la formation professionnelle et à la lutte contre une ordonnance fédérale sur la pollution atmosphérique.

Pendant toute cette première période, le GIB a dû se montrer très éclectique dans ses préoccupations puisqu'il fallait suppléer à l'absence d'organes broyards, c'est-à-dire intercantonaux, pour prendre en charge les problèmes qui se posaient aux industriels et finalement, pour la plupart, à l'ensemble de la population de la vallée. Ce phénomène a été central dans le développement du GIB.

Jusqu'à la fin de la décennie, c'est la formation professionnelle qui a été la principale préoccupation du GIB. A cette époque, la collaboration entre les cantons de Fribourg et de Vaud avançait avec peine et les membres du Conseil observaient un manque de volonté politique. Les déclarations d'intention ne manquaient pas, mais l'étape de la réalisation tardait. Or, les entreprises broyades, qu'elles se situent d'un côté ou de l'autre de la frontière, souffraient d'un manque chronique de main-d'oeuvre qualifiée et le recrutement des apprentis posait problème. C'est la raison pour laquelle des contacts répétés ont été provoqués, non seulement avec les orienteurs professionnels, mais encore avec les chefs de service de la Formation professionnelle des deux cantons. Il s'agissait en particulier de veiller au renforcement de l'Ecole professionnelle de Payerne et de coordonner son action avec les instituts situés dans le canton de Fribourg.

L'année 1986 a vu dans le canton de Vaud la mise en œuvre de la loi sur le développement économique régional qui a provoqué la création de quatre comités régionaux. Chacun d'entre eux était dévolu à un district et un représentant du Conseil du GIB y siégeait. Il convient de noter que des relations très étroites ont aussi été établies avec ASCOBROYE, pendant fribourgeois d'une région LDER vaudoise. Ainsi, de nombreux contacts ont pu être noués d'une part avec les autorités et d'autre part avec les milieux de l'agriculture et de l'artisanat. Cette évolution a permis aussi d'harmoniser les relations entre centres urbains et campagne.

Le GIB a participé aussi au groupement pour la promotion du capital-risque, fonds destiné à trouver des financements qu'un entrepreneur n'obtient pas auprès d'établissements bancaires conventionnels.

Avant d'aborder les années 1990, le Conseil du GIB s'est interrogé sur son rôle et son organisation. Il est apparu qu'il existait une certaine inadéquation entre la structure du Conseil et ses moyens en fonction des buts qu'il se fixait. Il a alors été décidé de continuer à promouvoir des actions concrètes, mais cela sur la base d'une nouvelle organisation qui permette, en particulier, de répartir le travail aussi en dehors des membres du Conseil du GIB.